

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le six novembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle fêtes de MOLINET - Rue des Guerrupes - 03510 MOLINET, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 22 octobre 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_107 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EXTENSION DE LA ZAC DU CHAMP BOSSU - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - PROLONGATION - AVENANT N°15

La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires relève de la compétence de la Communauté de communes Le Grand charolais depuis le 1^{er} janvier 2017.

Par traité de concession du 25 janvier 2000, la ville de Paray-le-Monial a confié l'aménagement de l'extension de la ZAC du Champ Bossu à la SEMA Mâconnais – Val de Saône – Bourgogne du Sud.

La fin de la concession était fixée au 31 décembre 2025.

Des travaux d'aménagement d'un bassin de rétention doivent être réalisés pour un montant prévisionnel de 107 000 €. Lesdites sommes sont provisionnées pour ces travaux. Les démarches sont en cours auprès des service de la DIRCE.

En conséquence il est proposé de prolonger de 2 ans le traité de concession pour un achèvement parfait du programme de travaux, conformément au compte-rendu annuel d'activité approuvé lors du Conseil Communautaire du 10 juillet 2025.

Le projet d'avenant n°15 est joint en annexe.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat de concession ayant pour objet la ZAC du Champ Bossu conclu le 25 janvier 2000 entre la SEMA Mâconnais-Val de Saône – Bourgogne du Sud et la commune de Paray-le-Monial, notamment son article 30,

Considérant la nécessité de prolonger de deux ans le traité de concession,

Vu le projet d'avenant n°15 joint en annexe,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 21 octobre 2025,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 13 octobre 2025,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- **D'approuver l'avenant n°15 de prolongation du contrat de concession de la ZAC extension du Champ Bossu de deux années supplémentaires soit jusqu'au 31 décembre 2027 à intervenir avec la SEMA Mâconnais Val de Saône – Bourgogne du Sud,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant et à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX
Membres présents à la séance : 48	Votants : 62

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Louis ACCARY, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Frédéric ALEVEQUE, Martine DESPLANS, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Éric BRAZ, Elodie HENRY, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Elisabeth PONSOT à Gérald GORDAT, Thierry AUCLAIR à Anne DEGRANGE, Annie BOISSARD à Anne-Thérèse BLANCHARD, Thierry DESJOURS à Chantal CHAPPUIS, Gérard DUCHET à Jean-Bernard DESCHAMPS, Marie-Agnès FORGEAT à Lolita RODRIGUEZ, Cédric FRADET à Nathalie COQUELIN, Gérard LALLEMENT à Jacky COMTE, Aurore PERRIER à Patrick BOUILLON, Edith TERRIER à Pierre BERTHIER, Emmanuel REY à Christian LAROCHE, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Franck BASSET, Julien GAGLIARDI, Stéphane JOURNET, Daniel MELIN, Nathalie LELIEVRE, Béatrice LECONTE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 6 novembre 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais